

Le légaliste

SCI LA PAMANDZIENNE & CO

Annonce n° 1948
Type Constitution de société
Parution web 09/02/2026
Parution print 09/02/2026 · Le Journal de Mayotte (ffff)

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 01/11/2025 il a été constitué une SCI à capital variable dénommée :

SCI LA PAMANDZIENNE & CO

Siège social : 2, Boucle Coco Madi, Décasés 97615 PAMANDZI

Capital minimum : 1500 €

Capital souscrit : 1500 €

Capital maximum : 2000000 €

Objet social : La SCI a pour objet l'acquisition, la détention, la gestion, l'administration et la location d'immeubles et de tous droits immobiliers, qu'ils soient bâtis ou non bâtis, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou mixte, ainsi que toutes opérations civiles se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Gérance : M BOINA MOHAMED demeurant 2, Boucle Coco Madi, Décasés 97615 PAMANDZI ; Mme CLAIN MARIE COLETTE demeurant 73 R CH GUILLOCHET LA PERRIÈRE GRANDE FONTAINE 97460 SAINT-PAUL ; Mme TURPIN-BOINA ANNE-VALERIE demeurant 4 BOULEVARD DES AMOUREUX 97615 PAMANDZI

Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de

la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MAMOUDZOU.

Annonce publiée sur AJL976.yt. Directeur de la publication : Bruno MATTEI, directeur de publication du Journal De Mayotte.